

## 1- LABB

Bonjour,  
Vous trouverez ci-dessous le nouveau lien pour la suite des Formations ou Ateliers pour le 2ème trimestre 2020 du mois de juin.

**LES FORMATIONS ET ATELIERS DU LABB**  
**Accessibles à tous en visio-conférence !**



Bonne nouvelle, le programme des formations et des ateliers du LABB pour les acteurs associatifs (salariés ou bénévoles) est de retour sous forme de visioconférence. Malgré la crise, ces sujets restent en effet structurants pour vos activités. Dans un souci de confort, les formations se feront en deux temps. Par conséquent, votre inscription à l'une des formations suppose votre présence obligatoire sur les deux créneaux. Nous vous donnons rendez-vous derrière vos écrans pour échanger ensemble !

## LES FORMATIONS

---

---

### Juin 2020

Le mardi 16 et mercredi 17 juin 2020 de 9h30 à 11h.

#### **La gestion des ressources humaines**

Objectifs : Définir le rôle et bien identifier le statut des personnes qui peuvent intervenir au sein d'une association. Prendre en compte la situation actuelle (et

se projeter dans l'avenir) dans le cadre de la pandémie COVID-19, s'organiser pour la continuité des activités et le développement des projets tout en protégeant les différents collaborateurs.

Contenu : la mobilisation, l'accueil des bénévoles, des volontaires, des stagiaires, la création et la gestion des différents types d'emploi, les nouvelles formes d'organisation travail et notamment le télétravail et ses spécificités, les règles de recours à un prestataire extérieur, les protocoles et obligations de protection et de sécurité liés au COVID-19. Réponses aux questions.

## LES ATELIERS

---

---

-

Le mardi 23 juin 2020 de 9h30 à 11h30 ou de 17h30 à 19h30,

### **Coopération, travail en réseau et mutualisation,**

Comme tout acteur de notre société, les associations doivent reprendre leurs activités et envisager l'avenir de leurs actions. Coopérer, travailler en réseau et mutualiser peut-être un atout majeur pour rebondir. Durant cet atelier, nous verrons la notion de réseau, la coopération, la transversalité, la mise en synergie de projets, la définition de la mutualisation et les enjeux, la démarche et les différentes possibilités de mutualisation, les modalités juridiques et fiscales, les outils (contrats, conventions). Réponses aux différentes questions

Retrouvez plus d'informations et les modalités d'inscriptions sur [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)

Cet été

**MUSÉES  
GRATUITS**

## 3-Crise sanitaire : point de situation à Bordeaux

En cette période de déconfinement progressif, Bordeaux s'adapte pour que les enfants puissent reprendre en toute sécurité le chemin de l'école et des accueils de loisirs en continuant à s'y épanouir. Depuis le 25 mai, dans le cadre du dispositif gouvernemental 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme), la Ville est l'une des premières de France à mettre en place [un nouveau service d'accueil parascolaire gratuit](#). Les élèves ayant repris l'école et dont les parents travaillent sont accueillis par les partenaires associatifs [sur le temps scolaire](#), les deux jours où ils ne sont pas en classe. 112 lieux associatifs, culturels et sportifs ont été recensés pour accueillir 1 400 enfants du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h.



## **Des activités sur-mesure et des protocoles sanitaires stricts**

Si le sport est essentiel au développement des enfants, l'éveil citoyen, artistique et culturel l'est tout autant ; c'est pourquoi les services de la Ville ont imaginé des activités inédites à leur proposer. S'initier à l'archéologie au Musée d'Aquitaine, visiter l'Opéra de Bordeaux, pratiquer le tir à l'arc et la course d'orientation, s'initier aux médias et à l'égalité filles-garçons dans les bibliothèques... En petits groupes, les enfants accèdent à un large panel d'activités couvrant tous les domaines de l'apprentissage, dans le respect des gestes barrières. Le matériel nécessaire est prévu à l'avance pour chaque enfant, des marquages au sol et des autocollants sont disposés pour réguler la circulation et établir une signalétique claire et adaptée aux enfants. Les locaux et le matériel utilisés sont désinfectés avec un produit virucide et le ménage est renforcé sur les zones de contact (rampes d'escaliers, poignées de portes...).

## **1 400 places réparties sur l'ensemble des quartiers de Bordeaux**

Bordeaux veut offrir des activités ludiques et éducatives aux enfants en complément du retour à l'école. La Ville peut aujourd'hui offrir 1 400 places d'accueil sur les 112 sites d'accueil recensés (64 lieux d'accueil et d'activités dites "bases de vie" et 48 lieux de sortie et de découverte). L'accueil parascolaire est donc prioritairement réservé aux enfants qui ont repris l'école et dont les deux (ou le seul) parents doivent impérativement se rendre sur leur lieu de travail. Les places étant limitées, les enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise sanitaire (personnels soignants, enseignants, roulants) et ceux en situation sociale fragile sont prioritaires. Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi dans les 64 lieux identifiés comme "bases de vie" ; les parents les y déposent le matin à 8h30 et les y récupèrent le soir à 18h. Lorsque les associations sont en mesure de fournir le repas du midi, le demi-tarif est appliqué (comme pour la restauration scolaire). Sinon, les familles sont invitées à fournir un pique-nique à leur enfant.

## **Inscriptions**

Pour s'inscrire, les parents doivent compléter et enregistrer la fiche de pré-inscription disponible [ici](#), puis la transmettre à l'association en charge de l'accueil parascolaire liée à leur école.